



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

santé

Question écrite n° 73389

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur la nécessité de lutter contre les allergies alimentaires. Selon un récent rapport de l'Agence française de sécurité des aliments (AFSSA), les allergies touchent 3,2 % de la population en général et 8 % des moins de quinze ans. Les aliments en cause sont les oeufs dans 34 % des cas, l'arachide dans 25 % des cas, suivis du lait de vache qui représente 8 % des cas et du poisson dans 5 % des cas. En conclusion, l'AFSSA préconise un remplacement des « allergènes majeurs » par des substituts. Aussi, il aimerait savoir dans quelles mesures ce remplacement pourrait être effectué.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73389

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1055